



EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 novembre 1920

N° 87219

(Demande déposée: 18 février 1920, 4 ³/₄ h. p.)

Classe 71 e

BREVET PRINCIPAL

TAVANNES WATCH CO. S. A., Tavannes (Suisse).

Dispositif de fixation de cadran.

L'objet de la présente invention est un dispositif de fixation de cadran pour pièces d'horlogerie comportant une vis fendue et creuse ayant une portée tronconique butant, lorsqu'on la visse à la platine, sur les bords de cette dernière, ce qui resserre son trou pour maintenir le pied de cadran qui pénètre dans celui-ci.

Il est montré au dessin ci-annexé deux formes d'exécution du dispositif de fixation de cadran selon l'invention.

La fig. 1 montre une première forme, en coupe axiale; la fig. 2 montre la seconde forme, également coupée selon son axe.

En se référant aux deux figures du dessin, *a* est le cadran et *b* le pied de ce dernier. Dans la platine *c* (fig. 1) est percé un trou *d*, dans lequel est introduit à force un écrou *e*, présentant, vers son extrémité supérieure (dans le dessin), un évasement tronconique et dans le filetage duquel s'engage une vis *f* fendue sur une partie de sa longueur et comportant, vers son milieu, un épaulement tronconique *g*.

La vis *f* est creuse. A son intérieur prend place le pied du cadran *b*.

Au fur et à mesure qu'on tourne la vis *f* et qu'elle s'avance du côté du cadran, son épaulement *g* pénètre dans l'évasement de l'écrou *e* et resserre les extrémités de la vis. Ceci a pour effet de comprimer à l'intérieur de cette dernière le pied de cadran et de le solidariser ainsi avec la platine. L'écrou *e* n'est cependant pas indispensable, le taraudage, pour la vis *f*, pouvant être fait directement dans la platine.

En se référant à la fig. 2; *a* *b* et *c* désignent des parties analogues à celles de la fig. 1. Dans la platine cependant est prévu un filetage dans lequel prend directement une vis *h*, creuse et fendue dont l'extrémité est évasée et vient s'adapter, lorsqu'on tourne la vis, dans un évasement de la partie inférieure de la platine, évasement qui a pour fonction de resserrer l'extrémité inférieure de la vis creuse et de maintenir, à l'intérieur de cette dernière, le pied de cadran qui y est introduit.

Les évasements que dans l'exemple de la fig. 1, l'écrou et en fig. 2 la platine *c* possèdent ne sont pas absolument nécessaires. L'épaulement tronconique des vis pourrait

bater tout simplement sur les bords du trou taraudé.

REVENDICATION:

Dispositif de fixation de cadran, comportant une vis fendue et creuse ayant une portée tronconique butant, lorsqu'on la visse à la platine, sur les bords de cette dernière, ce qui resserre son trou pour maintenir le pied de cadran qui pénètre dans celui-ci.

SOUS-REVENDICATIONS:

- 1 Dispositif de fixation de cadran selon la revendication, caractérisé en ce que la portée tronconique de la vis se trouve vers le milieu de cette dernière.
- 2 Dispositif de fixation de cadran selon la revendication, caractérisé en ce que la portée tronconique de la vis se trouve à l'une des extrémités de cette dernière.

TAVANNES WATCH Co. S. A.

Mandataires: MATHEY-DORLET & Co., Berne.

